

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 56

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seur de l'animal à traiter et aussi avec l'épaisseur du poil. On verse la benzine dans le creux de la main ou mieux on trempera, dans un vase en contenant, une éponge avec laquelle on badigeonnera l'animal, en même temps qu'on le frottera vigoureusement de façon que le liquide imprégnant bien la peau, aille atteindre partout les insectes souvent microscopiques qui causent le mal . . .

Inévitablement, si cette opération est bien faite, les parasites périront asphyxiés. D'autres liquides sont recommandés pour le même usage, mais la benzine est encore un des moins coûteux, tout en restant l'un des plus efficaces.

La gale des chiens, des moutons sera combattue ainsi. La benzine ne laisse aucune trace sur le poil ni sur la laine.

Mais pour les gros animaux : cheval, bœuf, vache, on fera bien, au lieu d'employer la benzine pure, de la mélanger en volume égal avec du pétrole ; généralement deux bonnes frictions répétées à deux ou trois jours d'intervalle suffisent. Il n'y a pas d'inconvénient à en faire trois et même quatre.

* * *

Le Piétin. — Le piétin est une maladie assez commune. Si elle n'offre pas de résultats funestes immédiats, elle n'en est pas moins fort ennuyeuse.

Généralement cette maladie a un caractère plutôt bénin. Quand il en est ainsi, on peut recourir à un moyen simple, pratique et peu coûteux pour la guérir. Il suffit de placer à l'entrée de la bergerie et au ras du sol, de façon que les animaux malades soient forcés de piétiner dedans, des caisses remplies de chaux caustique.

Si la maladie est plus intense, plus sérieuse, on enlèvera soigneusement par la rênette ou la feuille de sauge les parties de l'ongle qui sont décollées, et on mettra sur la partie atteinte, soit de la liqueur de Villate, soit de l'onguent égyptien qu'on trouvera chez les pharmaciens.

* * *

La fièvre aphteuse ou Cocotte. — C'est là une des maladies les plus fréquentes et une des plus funestes. A toute saison elle ravage les troupeaux et cause de graves préjudices aux fermiers et éleveurs.

M. Paul Bredin, un gros agriculteur et éleveur, a indiqué un moyen qu'il donne comme presque infaillible pour préserver son bétail de cette maladie.

Ce procédé ne s'attaque pas au mal lui-même ; il a l'avantage d'être préventif, c'est-à-dire de le prévenir et non de le guérir.

Il consiste tout simplement à utiliser les propriétés du citron. Il achète ses citrons en gros, directement en Algérie. Cela lui revient ainsi à très bon compte. Par cent kilos minimum, chaque fruit moyen ne revient guère qu'à deux centimes et demi.

Dès qu'un animal paraît inquiet, non à l'état normal, il doit être considéré comme suspect. On le met à part, et alors, matin et soir, pendant huit jours, on introduit au bout d'un bâton le reste d'un citron dans la gueule de l'animal et on badigeonne soigneusement sa gorge. Les symptômes inquiétants disparaissent et la fièvre qui menaçait ne se déclare pas. Les germes en sont tués.

Il peut être mieux d'opérer d'une façon un peu différente : d'exprimer dans un vase du jus de citrons, de tremper dans ce jus une éponge attachée au bout d'un bâton et d'introduire ensuite cette sorte de cautére dans la bou-

che de la bête souffrante et de l'en bien badigeonner.

Au bout de trois ou quatre jours de ce traitement, tout danger est écarté.

* * *

Maladies infectieuses des porcelets à la mamelle. — Beaucoup de petits porcelets meurent comme de maladie contagieuse et sans qu'on puisse souvent déterminer exactement ce mal. Presque toujours, d'après les remarquables études et constatations qu'a faites M. Nocard, cette mortalité provient d'une infection ombilicale produite dès les premiers jours par l'action d'impuretés sur la plaie résultant de la rupture du cordon. On a beau prendre des soins pour entretenir propre le logement de la truie, il y a toujours soit des déjections, soit d'autres choses qui souillent la litière.

Il faut donc dès sa naissance, laver avec beaucoup de soin l'ombilic de chacun des porcelets avec une éponge douce imbibée d'un liquide composé de 25 grammes d'acide phénique dans un litre d'eau pure distillée ou de pluie. Ce lavage fait, il importe de bien sécher au moyen d'une autre éponge comprimée. On doit se procurer aussi une pommade faite avec de la vaseline, de l'acide borique et du thymol, dans les proportions suivantes : 100 grammes vaseline, 15 grammes d'acide borique, 1/2 gramme de thymol.

En outre, on ne négligera aucun soin de propreté pour la loge des porcelets. Matin et soir on garnira cette loge de litière fraîche et sèche.

* * *

La pépie des poules. — A peu près partout, dans les campagnes, on enlève la pépie aux poules par un procédé assez barbare qui consiste à arracher d'extrémité cornée de la langue. Et on n'est pas toujours sûr du résultat.

* * *

Mammite. — La mammite est caractérisée par une inflammation des mamelles. La vache y est sujette ; on soignera ce mal intérieurement et extérieurement ; intérieurement par un purgatif doux, extérieurement par l'application de calmants, pommades ou cataplasmes.

* * *

Démangeaisons. — Contre les démangeaisons on fera avec succès des lavages ou ablutions avec de l'eau dans laquelle on aura mis préalablement tremper du persil.

Paul ROUGET.

LETTRE PATOISE

Les affains di djoué d'adjeud'heu vallan moins que ios péres, tiain qu'ai l'étin djènes. Poquoi colî ? — C'a in problème ai résoudre. I vo veu echpliquai çoci d'aidroit.

Ai y é 40, 50 ans, les maîtres d'école faisain aiaparé le catéthysse és affenas ; ai l'aidin à thurié ai les instrure dain lai religion ; ai saivin tu que le bon Dué les avai bottai à monde po le coignétre, po le servi, et aïrrivai à pairaidis en faisaint iote devoi ; ai respectin iote père,

iote mère et les véyes dgens. C'était lai cõtume lai réye ; les exceptions étin rais, bin rais. Devenis grands, césqu'allain ai maître, obéyéchin en ios patrons ; tot allaie bin, et pe ai l'étin finement che saivain, que cés de mitenain. Voili ço que i ai vu. A-ce onquoi dinche mitenain ! ? — Eh bin ! i dis nian.

Les affenats de mitenain ne rechepectan pu ran. Tiain ai poyan faire des gros dépés és dgens en brigeaint les berres, les palissades, ai l'en rian, fain lai nicque és propriétaires que les gromoiann. Voili lai civilisation qu'ai l'aïppregnan en l'école. I ne pelle pe des pommes, des poires, des bloueches, des prunes, etc. qu'ai vain pare dain les voïrgies des dgens. Colî a che commun que tot le monde le sait. En in mo, lai propriétai n'a pu rechepectai, dà tiain que lai relidgion à feu de l'école. Demsindaie vouère és banvais s'i ne dis pe lai vérité.

D'ou vin ste dégradation dains nos v'laidges et dain les velles ? — Ine crain pe de dire que le mâ nos vin dà Berne, et en particulie de lai direction de l'Education, qu'é aïboli lai relidgion dains les écoles. En éyève mitenain lai djunesse po peuplai les prijons. En dirait que c'a le but de cés que nos gouvernan. Qu'é responsabilitai ai s'aïtiran ! Lai statistique derrait ios euvie les oeuyes. Qu'en dites-vos, amis lecteurs ?

In aïmi de l'ouedre et de lai relidgion.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 54 du *Pays du Dimanche* :

208. ANAGRAMME.

Tobie. Boîte.

209. SYNONYMES.

Qui veut la fin,

Q uerelle. — Dispute.

U nion. — Mariage.

I dée. — Pensée.

V alet. — Domestique.

P itre. — Lettre.

U niversité. — Généralité.

T héâtre. — Spectacle.

T angue. — Dialecte.

A vis. — Opinion.

F ou. — Insensé.

I nsoumis. — Indiscipliné.

N ourriture. — Aliment.

210. CONTRAIRES.

Veut les moyens.

A riable. — Fixe.

C arter. — Rapprocher.

U niformité. — Variété.

T urbulant. — Paisible.

A chété. — Courage.

E xception. — Règle.

D outeux. — Douteux.

M icroscopique. — Colossal.

M obli. — Souvenir.

E s. — No.

E ncreur. — Vérité.

U it. — Jour.

S avant. — Ignorant.

211. MOT EN LOSANGE.

H
F E E
F E R M E
H E R M I N E
E M I L E
E N E
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Myosotis à Lucerne; Pauline L. à Fontenais; Pigeon voyageur au Noirmont; La belle de la Cour à Boncourt; Enne raindjouse de gaiguelles d'rie lai Toué de Milandre ai Boncoué; Lse P. à la Tour-de-Trême (Fribourg); Les compagnons d'lai Berbi Koate ai Boncoué; In dépendou d'andouelle de lai bâme; Les campous d'lai rue sains beure ai Boncoué; Ki ka perdu la boule à Boncourt; Mapi à Bassecourt.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Saincœur à Porrentruy; Une tailleuse désolée et une régleuse détraquée à Bonfol; Denken Sie an mich à Boncourt; Qu'aint aivu brâmant di mâ vardi à soi ai Boncoué; Lai Catherine des milles, lai Mairie rose ai peu lai Madeleine des tehtëvres, tot ces tras ai Montigne; Un noir et une blonde à Damvant; Deux Françaises à Damvant.

216. LOGOGRIPHE.

Autour de moi quelque soin qu'on se donne,
Pour être plus poli je n'en suis pas moins dur;
Mais retranchez mon chef, vous aurez j'en suis sûr,
De mes fleurs au printemps, de mes fruits en automne.

217. CHARADE.

Mon tout est mon premier
Devenu mon dernier.

218. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix le nom d'une ville célèbre au temps des Croisades :

a, c, e, o, c, d, f, l, m, n, n, r, r, t.

```

      X
      X
      X
X X X X X X X
      X
      X
      X
      X
  
```

219. MÉTAGRAMME.

Cinq têtes, quatre pieds, forment tout bonnement
Cinq mots que vous pourrez trouver facilement.
Contre les grosses mers, c'est un lieu de refuge;
Ce que fait quelquefois au tribunal un juge;
Pour tous un préjudice, et la fin de tous maux;
Enfin ce qui vous suit et par mots et par vaux.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 7 février 1899.

Avis industriels et commerciaux

Certificats d'origine pour le Japon. — Le Gouvernement japonais a décidé d'autoriser,

non seulement les autorités locales mais aussi les *Chambres de commerce* à délivrer des certificats d'origine. Il a décrété, en outre que les dits certificats ne sont pas exigés pour tout envoi dont la valeur n'excède pas 100 yen ainsi que pour les colis postaux (jusqu'à 5 kg.)

Procédés industriels. Bronzage noir du cuivre. — Faites dissoudre dans l'acide azotique une partie de chlorure d'or et une partie d'oxyde de zinc; la dissolution achevée, frottez-en l'objet à bronzer, laissez sécher puis rincez à l'eau claire.

Bronzage brun du cuivre. — Pour obtenir une couleur brune sur le cuivre, il suffit de plonger les objets à bronzer dans une solution de chlorure de fer, laisser sécher, et recommencer si la nuance désirée n'est pas obtenue la première fois.

Poste. — Le gouvernement de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a adhéré à l'arrangement de Washington concernant l'échange des lettres et boîtes avec valeur déclarée. L'administration des postes britanniques ne participe toutefois pas à l'échange des boîtes avec valeur déclarée. Le maximum de déclaration de valeur a été fixé à fr. 3000. La taxe à la valeur s'élève à 25 ct. par fr. 300. L'échange des lettres avec valeur déclarée commence le 1er janvier 1899.

Bons mots

Au palais-Bourbon, entre voisins :
— On discute le budget. C'est bon. Je vais en profiter pour faire un petit somme. Tu me réveilleras si on parle de l'Affaire.
— Oh ! le bruit te reveillera bien tout seul.

* * *

On parlait devant Rossini d'un musicien éminent, membre de l'institut.
— Oh ! beaucoup, beaucoup de talent, fit Rossini (ou Massenet).
— Mais, cher maître, répond quelqu'un, ce n'est pas ce qu'il dit de vous. Il vous conteste au contraire, tout espèce de talent.
— C'est possible. Nous nous trompons tous les deux, dans ce cas.

* * *

Baptiste est le modèle des domestiques. Hier, son maître lui commande :
— Allez me chercher un fiacre, et un bon. Quelques minutes après :
Voilà, monsieur. Il y a deux voitures en bas. Deux !. Pourquoi deux ?
Pour que monsieur puisse choisir lui-même !

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 29 à l'heure ordinaire pour approuver le budget et nommer la commission d'école.
— Immédiatement après, assemblée des

propriétaires de prés pour nommer la commission.

Beurnerésin. — Le 29 à 12 1/2 h. pour voter le budget.

Cœuve. — Le 29 pour voter le budget, autoriser le conseil à ester en justice.

Cornol. — Le 29 à 1 h. pour arrêter le budget, décider la prise des taupes, s'occuper des eaux.

Montenol. — 5 février à 1 h. pour nommer l'adjoint et le secrétaire, arrêter le budget etc.

Fleigne. — Assemblée paroissiale le 29 à 2 h. pour rendre un hommage de soumission au curé de la paroisse.

Saignelégier-Bémont-Muriaux. — Assemblée de l'arrondissement de sépulture le 5 février après l'office divin pour passer les comptes, nommer le conseil.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 29 à 2 1/2 h. pour réviser des règlements, voter le budget, etc.

Courtedoux. — Le 5 février à 12 h. 1/2 pour nommer le voyer communal, réélire les commissions municipales, voter le budget.

Fontenais. — Le 5 à 10 h. 1/2 pour voter les budgets, prendre une décision pour une demande de prise d'actions au Moutier-Soleure.

Mise au concours

La place de chef de section à Porrentruy : traitement 1600 fr. Pour renseignements s'adresser au commandant d'arrondissement.

Petite poste

M. F. F. négt vins Delémont. — Merci pour la lettre patoise envoyée. Elle paraîtra prochainement
Celles que vous vous proposez de nous adresser, seront naturellement les bienvenues.

Cote de l'argent

Da 25 janvier 1899

Argent fin en grenailles . . fr. 106. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 108. — le kilo.

